

L'an deux mille vingt-et-un, le quatre février, le comité syndical, dûment convoqué, s'est rassemblé au nombre prescrit par la loi à la salle de l'aérodrome de Belmont-sur-Rance sous la présidence de Monsieur LABORIE Christophe.

**Présents** : PONS Guilhem, LABORIE Christophe, ALIES Monique, FONTANILLES Michelle, LEBLOND Michel, RIVEMALE Patrick, TOUZET Cyril, MARQUES Joël, AURIOL Daniel, MARITAN Bernard, CRASSOUS Jean-Luc, DALMAYRAC Gilbert, DAVID Sébastien, ARTIS Frédéric, CAILLIAU Christiane, SOUYRIS Jean-Claude, DESOTEUX Marc,

**Délégué absent ayant donné procuration** : ASSIE Gilbert procuration à MARQUES Joël

**Excusée** : STAVROPOULOS Marie-Claude

**Présents sans voix délibérante** : SLEIZAK Richard, ROUQUETTE André

**A été nommé secrétaire de séance** : Sébastien DAVID

Après vérification que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h30

#### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 13 octobre 2020
- Débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire transmis
- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : missions de suivi des cours d'eau du bassin versant Tarn-Dourdou-Rance pour l'année 2021
- Point d'étape sur l'action de préfiguration de la mission territoriale agricole en cours

#### **Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 13 octobre 2020**

**(18 POUR / 0 CONTRE / 0 ABS)**

#### **Débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire**

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 article 107 (relative à la loi NOTRe), l'élaboration du budget pour les groupements de communes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants est précédée d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) dans un délai de deux mois.

Le DOB s'effectue sur la base d'un ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire). Ce débat permet de discuter des grandes orientations budgétaires à retenir pour le prochain budget primitif et d'informer le Conseil Syndical sur l'évolution prévisible de la situation financière du Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance,

Le président présente le rapport sur les orientations budgétaires (ROB) de 2021 en commençant par le cadre juridique puis les éléments de contexte dans lesquels sont détaillés le périmètre et les compétences du syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance, sa gouvernance, son organisation par unités géographiques et les modalités de calcul des participations financières de ses membres. Il poursuit en présentant les opérations envisagées en 2021 en termes de fonctionnement général (frais de personnel, de structure, etc...) et d'actions pour les compétences obligatoires GEMAPI et GEMAPI Complémentaire et pour la compétence à la carte, SPANC.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- acte la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021 sur la base du rapport d'orientation budgétaire et de la présentation faite en conseil syndical ce jour
- demande au Président de préparer les budgets du Syndicat mixte TSDR,
- autorise le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de cette délibération.

**(18 POUR / 0 CONTRE / 0 ABS)**

 **Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : missions de suivi des cours d'eau de l'unité hydrographique de référence Tarn-Dourdou-Rance pour l'année 2021**

Vu les statuts du syndicat mixte et notamment sa compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), s'exerçant dans le cadre d'outils tels que les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) ;

Considérant les missions de suivi et de gestion des milieux aquatiques, indispensables sur le territoire, compte-tenu des enjeux touristiques et environnementaux majeurs des rivières du bassin versant, la programmation des missions de suivi et de gestion des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides) du bassin versant TSDR en 2021 s'établit comme suit :

**Unité géographique Rance dans le cadre du PPG 2017-2021 :**

- Suivi de l'étude hydromorphologique en lien avec la continuité écologique sur deux secteurs du sous-bassin versant du Rance (un sur la masse d'eau amont et un sur la masse d'eau aval)
- Finalisation de la tranche 3 de gestion de la ripisylve
- Lancement de la tranche 4 de gestion de la ripisylve
- Elaboration d'un protocole de diagnostic sur la présence de l'écrevisse à pattes blanches en partenariat avec la MFR Valrance
- Bilan PPG Rance 2017-2027

**Unité géographique Sorgues-Dourdou dans le cadre du PPG 2017-2021 :**

- Finalisation de la tranche 1 de gestion de la ripisylve
- Lancement de la tranche 2 de gestion de la ripisylve
- Suivi du projet pilote « Le Fer à Cheval »
- Suivi de l'étude hydraulique de l'Annou dans la traversée de St-Paul-des-Fonts
- Bilan PPG Sorgues-Dourdou 2017-2027

**Unité géographique Tarn :**

- Finalisation de l'état des lieux des cours d'eau sur le sous-bassin versant
- Concertation avec les élus sur les enjeux et besoins du sous-bassin versant

**Actions à l'échelle de l'UHR :**

- Animation-Gouvernance-Concertation-Lien-Communication :
  - o Assurer le bon fonctionnement de la gouvernance, mobilisation des acteurs de l'ensemble du territoire, information, sensibilisation, veille et coordination sur la cohérence de l'organisation à l'échelle des 3 bassins versants et entre les EPCI,
  - o Lancer la réflexion et la mise en œuvre d'une mission d'appui technique et d'expertise apportée par le CEREMA orientée en gestion intégrée,
  - o Assurer le lien et le suivi de la déclinaison opérationnelle des outils PPG et PAPI,
  - o Suivre la concertation et le partenariat avec le PNRGC pour la mise en œuvre du PAPI d'Intention 2018-2021,
  - o Mettre en œuvre un programme de communication du syndicat et de ses actions,
  - o Secrétariat, comptabilité,
- Construction d'un PPG global à l'échelle de l'UHR : PPG TSDR 2022-2027,
- Préfiguration d'une animation territoriale agricole,
- Mise en œuvre de l'appel à projets « Zones Humides en tête de bassin versant »,

### Missions générales :

- Apport d'un appui technique et réglementaire aux collectivités et aux riverains dans les dossiers Loi sur l'Eau et dans le cadre d'opérations d'entretien ou de restauration des milieux aquatiques,
- Surveillance permanente de la rivière, gestion piscicole et suivi des milieux,
- Contacts permanents avec les élus, conseils syndicaux, contact avec administrations, fédérations, associations piscicoles, animations en milieu scolaire, réunions diverses,

Le coût prévisionnel des missions de suivi des cours d'eau de TSDR en 2021 est établi à **206 272 €** (frais de fonctionnement).

Le plan prévisionnel de financement des missions de suivi des cours d'eau de TSDR en 2021 est fixé comme suit :

Financeurs	Taux	Montant prévisionnel des aides
Agence de l'Eau Adour-Garonne	50%	103 136,00 €
Autofinancement Sm TSDR	50%	103 136,00 €
<b>TOTAL TTC</b>		<b>206 272,00 €</b>

L'autofinancement des missions 2021 est entièrement mutualisé en tant qu'opération de fonctionnement à l'échelle du bassin versant TSDR et pris en charge par les communautés de communes du bassin selon les modalités de participations financières des membres du syndicat mixte définies dans ses statuts.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver les missions de suivi 2021 présentées ;
- d'approuver le plan de financement tel que présenté par le président ;
- de solliciter les aides correspondantes auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;
- d'autoriser Monsieur le Président à réaliser l'ensemble des démarches administratives relatives à ce dossier.

**(18 POUR / 0 CONTRE / 0 ABS)**

### Point d'étape sur l'action de préfiguration d'une mission territoriale agricole en cours

Un point d'étape sur cette opération, démarrée depuis novembre 2020, est présenté à l'assemblée par Yolène PAGES, prestataire pour le compte du Sm STSDR et en charge de la mise en place d'une mission de préfiguration d'une animation territoriale dans le domaine agricole.

### Prises de contact :

- **rencontre avec des agriculteurs du secteur** : présentation du rôle du Sm TSDR, liens entre la gestion de l'eau dans les pratiques agricoles et la problématique de la conservation des sols
- **rencontre avec les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et du Tarn**, en tant qu'interlocuteurs privilégiés et appuis techniques
- **échanges avec les Syndicats de gestion des milieux aquatiques du bassin Tarn-Aveyron (Viaur, Célé-Lot Médian, Cérou-Vère)** : exemples d'actions mises en place et retours d'expériences, confortement des actions de développement agricole existantes (essais au champ, plantation de haies, etc.), échanges sur le dispositif de Paiements pour Services Environnementaux

**Réalisation d'une synthèse bibliographique sur la problématique de l'érosion des sols et des pratiques de ralentissement (projet Bagages, etc.). Enrichissement de notre connaissance sur les enjeux de l'UHR Tarn-Dourdou-Rance** par croisement des données des états des lieux sur le bassin versant TSDR : état DCE, schéma directeur de vocation piscicole, état des lieux hydromorphologique, etc.

**Mise en œuvre d'une réflexion basée sur l'approche bassin versant et usagers de l'espace** : espaces et acteurs agricoles et forestiers

**Construction d'une commission agriculture et forêt au sein du Sm TSDR** voulue comme une entité de dialogue, de concertation et de consultation entre les différents acteurs du territoire (agriculteurs, chambres consulaires 12 et 81, organismes techniques, associations, acteurs économiques, etc.) . **La première commission a vocation à se réunir courant 2021.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00*